



Havre de Géffosses © Guy Lebrez

## Le SCoT c'est quoi ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document de planification qui concerne les communautés de communes de Coutances mer et bocage et de Côte Ouest Centre Manche.

Il donne les orientations et les objectifs généraux de l'aménagement du territoire et du développement durable en matière de : transition écologique, développement économique, gestion foncière, mobilité, urbanisme, habitat, préservation des espaces agricoles, naturels et littoraux, qualité de l'eau... Les territoires concernés devront ensuite traduire ces objectifs de manière plus opérationnelle dans leurs Plans Locaux d'Urbanisme (PLUi) ainsi que dans les grands projets d'aménagement.

**2 intercommunalités,  
79 communes,  
dont 18 littorales**

**69 715 habitants**

**1 126 km<sup>2</sup>**

**24 439 emplois**

**48 319 logements**

Données INSEE 2019

## Pourquoi réviser le SCoT ?

Les élus du Syndicat Mixte ont fixé, par la délibération du 29 septembre 2022, des objectifs en termes d'habitat, d'économie ou bien d'environnement. Le SCoT constitue le cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles menées sur le territoire dans l'intérêt général (par exemple : le plan mobilités, le Plan Climat-Air-Energie-Territorial, le Plan Alimentaire Territorial...).



- Apporter une réponse concrète aux problématiques de logement, proposer une offre diversifiée et abordable en fonction des usages et modes de vie
- Réduire sensiblement l'étalement urbain et faire évoluer les formes urbaines existantes



- Conforter le développement de pôles d'activités du territoire
- Adapter l'offre commerciale en privilégiant l'équilibre et le dynamisme des communes rurales et des centres-villes commerçants
- Valoriser et développer les activités agricoles, industrielles et celles liées à la mer
- Accompagner le développement touristique du territoire



- Prendre en compte la lutte contre le changement climatique et la transition énergétique



- Répondre aux enjeux liés aux mobilités : les transports collectifs, les modes doux, les connexions entre littoral et bocage
- Organiser la cohérence des mobilités sur l'ensemble du territoire et développer les connexions extra-territoriales



- Préserver et valoriser les paysages, les milieux naturels et la qualité du cadre de vie, maîtriser le développement
- Garantir une gestion équilibrée des ressources, des rejets et des nuisances
- Prendre en compte la gestion des risques et la protection environnementale

**L'ensemble de ces politiques est mené selon  
une démarche globale et transversale**

## Les étapes de la procédures

### Démarrage de la procédure

Etat des lieux du territoire  
Enjeux  
Besoins

**DIAGNOSTIC  
2022**

### Projet d'Aménagement Stratégique

Objectifs pour l'avenir

**PAS  
2023**

**Documents d'orientations  
et d'objectifs  
Document d'aménagement  
artisanal, commercial et  
logistique**  
Concrétisent les ambitions

**DOO ET DAACL  
2023**

### Procédure administrative

Consultations des Personnes  
Publiques Associées (PPA)  
Enquête publique  
Approbation du SCoT

**VALIDATION  
2024**

## Une démarche concertée

### S'informer

Site internet du SCoT  
Sites internet communautaires  
Presse locale  
Exposition publique  
Dossier consultable à la résidence administrative du SCoT

### S'exprimer

Réunions publiques  
Registres de concertation  
(possibilité d'envoyer ses observations par courrier ou par mail au Président du SCoT)

### Contact

Résidence administrative : 18 rue du Clos  
50 590 Montmartin-sur-mer  
02.33.76.79.68  
scot-centre-manche-ouest@sms-cmo.fr



[www.scot-centre-manche-ouest.fr](http://www.scot-centre-manche-ouest.fr)  
[www.cocm.fr](http://www.cocm.fr)  
[www.coutancesmeretbocage.fr](http://www.coutancesmeretbocage.fr)